



## **Cercle Nautique de Meaux Aviron**

Lieu de pratique : Parc du Pâtis - 77100 MEAUX

Siège social :

Adresse postale pour toute correspondance : 30 rue du Vivier – 77124 Chauconin-Neufmontiers

Tél. : 06.75.81.72.37

Email : [cnmeaux@gmail.com](mailto:cnmeaux@gmail.com)

Adresse du site : [www.cnmeauxaviron.com](http://www.cnmeauxaviron.com)



## **SECTION « ADULTE LOISIR »**

- ✚ Vous souhaitez pratiquer un sport complet en vous faisant plaisir au fil de l'eau, sur la Marne dans un cadre très agréable
- ✚ Vous souhaitez bénéficier d'une équipe d'encadrement dynamique, au sein d'une Ecole Française d'Aviron labellisée 3 étoiles
- ✚ Vous souhaitez voir du pays et rencontrer d'autres clubs en participant à des randonnées organisées tout au long de l'année

**Rejoignez nous vite ! Découvrez l'AVIRON avec nous !  
Pour tous les âges et tous les niveaux !**

**Le club d'AVIRON est ouvert tout au long de l'année, tous les week-ends, été comme hiver.**

### ➤ LES HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS :

#### Pour les débutant de l'année :

- SAMEDI à 10h00 au 1<sup>er</sup> trimestre puis de 9h00 à 12h00
- et/ou DIMANCHE à 10h00 au 1<sup>er</sup> trimestre puis de 9h00 à 12h00

#### Pour les autres :

- SAMEDI de 9h00 à 12h00 et/ou 14h00 à 17h00 (créneau de l'après-midi uniquement pour ceux qui pratiquent le skiff avec le niveau « Aviron d'Or »)
- et/ou DIMANCHE 9h00 à 12h00

#### Pour tous :

- MERCREDI de 17h30 à 20h30 ergomètre (rameur en salle)
- MARDI été (avril ⇨ octobre) : bateau, si brevet « aviron d'or »

➤ **DROIT D'ENTRÉE** : dû par tout nouvel adhérent : **40 €**

➤ **COTISATIONS** :

Les cotisations sont valables du 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

MONTANT : 

<b>302 €</b>
--------------

**NOTA : pour 3 personnes d'une même famille (parents, enfants)  
la troisième inscription est à - 50%  
Réduction faite sur la cotisation la moins chère hors droit d'entrée**



**Chèques vacances et/ou coupons sport acceptés**



**EFFECTUEZ UN PARRAINAGE ET BENEFICIEZ D'UNE REDUCTION :**  
**tout adhérent faisant s'inscrire un nouvel adhérent**  
**bénéficiera d'une réduction de 10€ sur sa licence (pour tout nouvel adhérent inscrit)**

Les cotisations sont réglées à l'inscription et les paiements peuvent toutefois être étalés sur 3 ou 4 mois (fin septembre, fin octobre, fin novembre, fin décembre). Pensez à remettre le bulletin d'adhésion aux membres dirigeants accompagné du (des) chèque(s) à l'ordre du CERCLE NAUTIQUE DE MEAUX AVIRON + **Certificat médical obligatoire**

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 5 DE LA LOI N°99-223 DU 23 MARS 1999, LA DELIVRANCE D'UNE LICENCE SPORTIVE EST SUBORDONNEE A LA PRODUCTION D'UN CERTIFICAT MEDICAL ATTESTANT L'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE **L'AVIRON EN COMPETITION**.

**ATTENTION : CETTE MENTION « EN COMPETITION » EST OBLIGATOIRE, MEME SI VOUS N'EN FAITES PAS !!!**

**L'AVIRON se pratique par tous les temps, aussi, afin de progresser rapidement et profiter des plaisirs que procure ce sport, n'hésitez pas à venir souvent, notamment les premières semaines.**

A bientôt parmi nous !